



## DECISION N°        /AER/DG/DAAF/SDAA/SM/2025

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE PAR VOIE DE GRE A GRE SUITE AU DOSSIER DE CONSULTATION N°017/DC/AER/CIPM/2025 DU 25 AOUT 2025, CONFORMEMENT A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°06028-25/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE2/MK DU 12 AOUT 2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE DES CENTRALES SOLAIRES.

FINANCEMENT : BUDGET AER, EXERCICE 2025 ET SUIVANT.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E. R, MAITRE D'OUVRAGE,

*Vu la Constitution ;*

*Vu le Décret N° 67/DF/211 du 08/05/1967 portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;*

*Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;*

*Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;*

*Vu l'Arrêté N° 005/MINFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;*

*Vu la Décision N°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables) ;*

*Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant réorganisation et fonctionnement de l'A.E. R ;*

*Vu La loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi des finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2025 ;*

*Vu le Dossier de consultation N°017/DC/AER/CIPM/CCC-AG/2025 du 25 août 2025 suite à l'autorisation de gré à gré n°06028-25/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE2/MK du 12 août 2025 pour la fourniture des pièces de rechange des centrales solaire en procédure d'urgence ;*

*Vu la proposition attribution et le PV N°31 de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 08/10/2025 ;*

### DECIDE :

**Article 1 :** L'entreprise ENERGY WATER AND AGRICULTURE ENGINEERING (EWAGE), Tél. 620 28 74 98 est attributaire du Marché relatif au Dossier de Consultation N°017/DC/AER/CIPM/2025 du 25 août 2025, pour la fourniture des pièces de rechange des centrales solaires, pour les montants (TTC en FCFA) et les délais d'exécution suivants :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	DELAI	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)
ENERGY WATER AND AGRICULTURE ENGINEERING (EWAGE), Tél. 620 28 74 98	8 mois	90 190 000	94 982 968

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée dans le Journal des Marchés Publics ou toute autre publication habilitée.

#### Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM-AER.

Yaoundé, le \_\_\_\_\_